



Comité Départemental de Basket Ball de l'Orne

Maison Départementale des Sports

61 bis avenue de Basingstoke

61000 ALENCON

02 33 80 27 44 cdorne.basket@wanadoo.fr

Site internet : basketorne.fr

Procès Verbal N° 4 Comité Directeur du 18 décembre 2017

Présents : Chassac Corinne - Fraboulet Carine - Vinot Françoise - Bouvet Jérôme - Canet Samuel - Esnault Frédéric - Lemoigne Christian - Lesieux Thibault - Lesieux William - Podevin Christophe – Vallet Jean-Marie - Brionne Paul .

Invités présents : Boutigny Adélaïde .

Excusées : Dejoux Cathy - Pérot Marie-Noëlle - Rousseau Marie-Laure

Présidence, Samuel :

Précise les modalités de la fusion des ligues de Haute et Basse Normandie, complète les informations sur la rencontre France / Bosnie qualificative au championnat d'Europe seniors masculins. Fait le point sur les entretiens de recrutement d'un Conseiller Technique Fédéral. On s'orienterait sur un CDD jusqu'au 30 juin pour ensuite une mutualisation avec les autres départements de la ligue. Il faudra s'appuyer sur les clubs pour les interventions dans les écoles. Une personne pourrait assurer des formations ponctuelles de formation.

Invite les membres à élire le Bureau du CD. Sont élus de droit : Samuel Canet, Président du CD, Paul Brionne, Secrétaire Général, Jean-marie Vallet, Trésorier puis Corinne Chassac, Vice-Présidente, Frédéric Esnault, Commission Technique, Christophe Podevin, Compétitions, Jérôme Bouvet, Officiels, Christian Lemoigne, Développement.

Commission des Compétitions, Christophe :

Fait le point des rencontres non-jouées, souhaite que l'U B C U Alençon puisse régulariser ses matches non joués en Pré Régionale Féminine.

Soumet la demande d'autorisation de Saint Germain du Corbéis pour jouer en seniors féminines en Sarthe. Après discussion cette demande reçoit un avis favorable sous réserve que l'équipe s'engage à honorer prioritairement toutes les rencontres du championnat de PRF ornaïses, la CDC confirmera par courrier.

Commission des Officiels, Jérôme :

Fait le compte rendu de la réunion de CDO qui a eu lieu juste avant le Comité Directeur.

Souhaite l'organisation des Assises Départementales de l'Arbitrage le samedi matin 13 janvier à Alençon, il est demandé à cet effet de planifier si possible l'open U11 l'après-midi.

S'interroge sur la suite à donner aux problèmes rencontrés entre le BCP Mélois et le Basket Ball Fertois, Samuel Canet contactera les protagonistes pour un rappel à l'ordre.

Relève de plus en plus de comportements regrettables de la part d'arbitres lorsqu'ils sont spectateurs.

Informe que la CDO enverra quatre ou cinq jeunes arbitres au Tournoi Inter Comité de Douvres les 6 et 7 janvier 2018.

Commission Technique, Fred :

Indique que dans son fonctionnement la CTD souffre de l'absence d'un CTF.

Note que la Ligue n'hébergerait que 10 joueurs par équipe et non pas 12 lors du TIC. Nous déplorons ne pas avoir reçu le cahier des charges. Il est décidé de faire l'état des présents, si les 12 filles et 12 garçons convoqués venaient nous demanderions aux parents ayant réservé une chambre d'hôtel de prendre leurs enfants.

La Commission Technique nous invite à réfléchir à la formation des cadres pour cette saison.

Secrétariat, Paul :

A ce jour 1306 licenciés, 451 féminines et 855 masculins, soit 32 de moins que l'an dernier à la même date. Il faut ajouter 393 enfants e Opération Basket Ecole ainsi que des licences contact non encore enregistrées.

Demande la révision de la décision prise lors du précédent Comité Directeur en ce qui concerne l'article 33.

Le bureau débat sur cette proposition avant de la soumettre au vote.

Il est décidé de retirer la modification proposée le 6 novembre et de maintenir la règle de liste personnalisée en incluant la possibilité d'y déroger. C'est ainsi que sera notifié un alinéa 5 à l'article 33

5 Toutefois à la demande expresse et motivée d'une association, le Comité Directeur pourra accorder une dérogation exceptionnelle à cette disposition et autoriser cette association à remplacer les listes nominatives par la présentation d'une liste de cinq joueurs brûlés.

Les règlements généraux ainsi validés seront transmis aux clubs et mis en ligne sur notre site.

Informations diverses :

Corinne Chassac nous informe que la ville d'Argentan facturera désormais l'utilisation de ses équipements sportifs.

Fin de séance 21h20

Le Président

Samuel Canet

Le Secrétaire

Paul Brionne